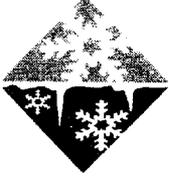


- ANNEXE R1 à rendre avec la copie -

NIVERGEL

58 rue des Lilas
58000 NEVERS



Tél. : 03.86.52.45.65
Fax : 03.86.52.87.69
Mél : nivergel@axel.fr

COMMANDE n° 590

Date	N° de compte fournisseur	Page

Capital : 250 000 F
RCS NEVERS B 125 635 879
SIRET : 125 635 879 00014

À livrer le :

Mode de règlement :

Date d'échéance :

RÉF.	Désignation	QTÉ	PU HT	Montant HT	Taux TVA

TOTAL BRUT HT	
Remise globale %	
TOTAL H.T.	

Base HT	Taux TVA	Montant TVA

1 euro = 6,55957 francs

Total TTC	Francs	Euros

- ANNEXE R2 à rendre avec la copie -

TABLEAU PRÉPARATOIRE À LA MISE À JOUR DES FICHIERS

Informations	À ajouter dans le(s) fichier(s) (1)	À supprimer dans le(s) fichier(s) (1)	À modifier dans le(s) fichier(s) (1)
L'entreprise ne commercialisera plus de barres glacées mars (boîte de 12)			
Le délai de livraison du fournisseur PATIFRAIS passera à 24 heures			
Commercialisation d'un nouveau produit Escargots de Bourgogne (barquette de 12)			
L'entreprise règlera désormais le fournisseur PATIFRAIS par chèque postal			

(1) = mettre le(s) nom(s) du (des) fichier(s)

- ANNEXE R5 à rendre avec la copie -



NIVERGEL
58 rue des Lilas
58000 NEVERS

Tél. : 03.86.52.45.65 - Fax : 03.86.52.87.69 - Mél : nivergel@axel.fr

Objet :

P.J. :

Nevers,
le

- ANNEXE R6 à rendre avec la copie -

PLANIGRAMME DES CONGÉS - AOÛT 2000

Personnel \ Dates	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V
	30	31	1	2	3	4	6	7	8	9	10	11	13	14	15	16	17	18	20	21	22	23	24	25	27	28	29	30	31
SERVICE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE																													
Mme COLIN Secrétaire																													
Mlle CHATELET Comptable																													
SERVICE COMMERCIAL																													
M. LENOIR Agent Commercial																													
SERVICE TECHNIQUE																													
M. DURAND Magasinier																													
M. CHAISE Magasinier																													
M. LEDUC Chauffeur																													
M. MOTRET Chauffeur																													
M. GIRAUD Chauffeur																													

Jour férié

REMARQUES :

- ANNEXE R7 à rendre avec la copie -

**Tableau préparatoire à
la déclaration de TVA du mois de :**

T.V.A. / Montant	T.V.A. comptable (avec centimes)	T.V.A. arrondie (1)	Chiffre d'affaires comptable H.T. (avec centimes)	Chiffre d'affaires comptable H.T. arrondi
TVA collectée à 20,6 %				
TVA collectée à 5,5 %				
Total TVA collectée				
TVA déductible sur immobilisations				
TVA déductible sur autres biens et services				
TOTAL TVA déductible				
TVA à décaisser (2) ou Crédit de TVA (2)				

(1) Pas de centimes sur la déclaration de TVA :
 - la TVA collectée est arrondie au franc inférieur
 - la TVA déductible est arrondie au franc supérieur.

(2) Rayer la mention inutile

- ANNEXE R8 à rendre avec la copie -

n° 3310 CAS

A MONTANT DES OPERATIONS REALISEES			
OPERATIONS IMPOSABLES (I.T.)		OPERATIONS NON IMPOSABLES	
01 Ventes, prestations de services . . .		Exportations hors CE	0032
02 Autres opérations imposables . . .		Autres opérations non imposables . .	0033
03 Acquisitions intracommunautaires (dont ventes à distance et/ou opérations de montage :)	0031	Livraisons intracommunautaires . .	0034
B DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER			
OPERATIONS IMPOSABLES (lignes 1 à 3 ventilées par taux)		Bénéficiaire	Code
07 Taux 20,6%		0205	
08 Taux 5,5%		0100	
09 Anciens taux		0900	
10 Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 MA) . .		0960	
11 Opérations réalisées dans les DOM		0920	
12			
13 TVA antérieurement déduite à reverser (et pour les redevables RSI crédit au 31-12 dont le remboursement a été demandé) . .		0600	
Total (lignes 07 à 13)			
Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires		0035	
DÉDUCTIBLES			
16 Biens constituant des immobilisations		0703	
17 Autres biens et services		0702	
18 Autre TVA à déduire			
19 Report du crédit apparaissant ligne 24 de la précédente déclaration . .	8001		
<i>(A convertir si ce crédit est en francs et votre déclaration en euros)</i>			
Total des lignes 18+19		0701	
Total lignes 16+17+20			
<i>Indiquer ici le pourcentage de déduction applicable pour la période s'il est différent de 100%</i>			
	%		
CRÉDIT		TAXE À PAYER	
21 Crédit de TVA (lignes 21 - ligne 14) . .	0705	TVA nette due (ligne 14 - ligne 21)	
22 Remboursement demandé sur formulaire n°3519 joint	8002	Taxes assimilées calculées sur annexe n°3310 A	
23 Crédit à reporter (ligne 22 - ligne 23) . .	8003	Sommes à imputer y compris acompte congés	
<i>(Cette somme est à reporter ligne 19 de la prochaine déclaration)</i>		Sommes à ajouter y compris acompte congés	
Attention ! Une situation de TVA créditrice (ligne 22 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 26.		Total à payer	
		<i>(N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)</i>	